

### **Atelier 3: Moyens de la recherche / Préparation des lois de finances /Observatoires de l'emploi académique**

Rapporteur Sébastien Barot, SFE2, Société Française d'écologie et d'évolution.

#### Sujet de discussion 1 : Comment pousser à la simplification administrative ?

L'idée générale est que le travail des chercheurs et enseignants chercheurs est rendu inefficace par l'accumulation des tâches administratives pour lesquelles ils ne sont pas payés. Cela conduit à un manque à gagner pour le système de recherche très important (nous publierions plus si on avait le temps de travailler !). Par ailleurs, le contrôle administratif conduit aussi directement à des pertes financières (marchés publics des transports, complexité de la gestion des crédits de fin d'année et problème de l'annualisation d'une bonne partie des crédits). Ce sujet n'apparaît pas dans le champ de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (peut-être parce que ces aspects administratifs apparaissent plus comme lié à la réglementation qu'à la législation).

#### ***Proposition principale :***

Organisée une conférence de presse pour expliquer à quel point l'administration de la recherche est inefficace et conduit à du gaspillage financier et de temps de travail. Pour cela, il faudrait recueillir un certain nombre d'anecdotes détaillées montrant cette inefficacité.

#### ***Propositions secondaires :***

Faire venir des parlementaires dans un laboratoire pour venir observer le travail d'un chercheur /enseignant chercheur.

Créé un # « gaspillage administratif dans la recherche ». La proposition a plutôt été rejeté (risque de débordement et de faire remonter des faits non-vérifiables). Personnellement (S. Barot) je me demande si cela ne pourrait pas être utilisé en conjonction avec la conférence de presse. On lance le # 2 un mois avant la conférence de presse pour attirer l'attention sur la conférence de presse...

Un écueil possible serait qu'on accuse les chercheurs de gaspiller l'argent publique ou qu'on nous dise que l'on va simplifier mais que de ce fait on diminue les financements.

#### Sujet de discussion 2 : Comment améliorer la situation de l'emploi académique ?

L'idée générale est que l'emploi académique a beaucoup souffert depuis 20 ans, à la fois globalement (nombre totale d'enseignants-chercheurs et chercheurs) mais aussi qu'il existe des grosses différences suivant les régions/villes/disciplines.

#### ***Proposition principale :***

Rassembler différents "faits" sur les emplois qui ont disparu et communiquer sur ses disparitions.

Cela peut passer par rassembler des chiffres précis et globaux à l'échelle de la France. Par exemple ce n'est pas si facile d'avoir des chiffres précis sur le nombre de doctorants, post-doc, du volume d'heures de vacation, du nombre de techniciens et de personnes travaillant dans l'administration...

Cela peut passer par la description d'exemples précis et locaux. Par exemple montrer qu'une équipe fonctionnait avant avec 15 chercheurs et n'en a plus que 5 maintenant, que telle discipline a disparu de telle ville. Nous n'avons pas vraiment précisé comment atteindre ces buts. Où trouver les chiffres ? Pour faire remonter les exemples, est-ce qu'un # pourrait marcher ?

Je (S. Barot) vois un écueil possible : une équipe sur un thème peut disparaître mais du fait d'une stratégie volontaire des organismes ... et cela peut être légitime.

### Sujet de discussion 3 : Comment influencer la loi de programmation de la recherche ?

Idée générale : la loi de programmation pluriannuelle de la recherche sera votée début 2020, il ne sera pas facile d'influencer le processus et on ne sait pas bien à quel point les conclusions des 3 groupes de travail seront prises en compte.

#### *Proposition d'action :*

Partir des conclusions des 3 groupes de travail et les commenter et critiquer en mettant en avant les choses qui paraissent aller dans le bon sens/ être acceptables/ être inacceptables en argumentant et en montrant quelles seront les conséquences.

L'idée serait alors de communiquer sur notre analyse (conférence de presse, communication auprès des députés et sénateurs ?)